



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de la séance qui sera tenue le **10 septembre 2024**, à compter de **19 h**, le Conseil municipal se prononcera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nom du requérant : Les Entreprises Lirane inc

Emplacement : **1233, 10^e et 11^e Rang**

Référence cadastrale : Lot 5 836 002

Objet de la demande : Permettre l'implantation d'une maison mobile sur la Terre agricole

Cette séance du Conseil municipal se tiendra dans la salle du centre récréatif situé au 1866, rue Dublin, Inverness.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Inverness, ce lundi 26 août 2024.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness

... /2



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, greffière-trésorière de la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la municipalité au www.invernessquebec.ca le lundi 26 août 2024.

Je soussignée, résidente à la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité d'Inverness.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce lundi 26 août 2024.

Marie-Pier Pelletier

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness